Wauquiez contourne l'interdiction de sa crèche de Noël en exposant des santons

04/12/2017 à 18h48

Malgré le verdict du tribunal administratif de Lyon, qui a interdit le 6 octobre dernier à Laurent Wauquiez d'installer une crèche de Noël dans son Hôtel de région, le président LR d'Auvergne-Rhône-Alpes a trouvé un moyen de contourner cette décision: il a installé une exposition de santons dans le hall de ses locaux. Ainsi, selon l'AFP, cinq scènes de la Nativité viennent d'être installées, et disposées à côté d'un sapin.

«Notre région est très attachée à la défense de ses traditions et de la tradition des métiers d'art. Les santonniers font partie de ces artisans d'art qui doivent être reconnus pour la qualité de leur savoir-faire», a justifié le candidat à la présidence de LR ce lundi. «La justice et le droit nous ont dit que nous n'avions pas la possibilité de mettre une crèche à l'intérieur de la Région et c'est pour cela que cette année, le souhait qu'on a fait, c'est de faire une exposition sur l'art des santonniers», a-t-il ajouté. (…)

www.lefigaro.fr